

RCS : LYON

Code greffe : 6901

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de LYON atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2013 B 00812

Numéro SIREN : 791 074 669

Nom ou dénomination : A+A Research

Ce dépôt a été enregistré le 13/05/2019 sous le numéro de dépôt B2019/015594

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SAS A+A RESEARCH		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois*		12	
Adresse de l'entreprise		30 Bis rue St Hélène 69002 LYON		Durée de l'exercice précédent*		12	
Numéro SIRET*		7 9 1 0 7 4 6 6 9 0 0 0 1 5		Néant		☐ *	
				Exercice N clos le,		30/06/2017	
				Brut 1		Amortissements, provisions 2	
						Net 3	
Capital souscrit non appelé (I)		AA					
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC			
		Frais de développement *	CX	CQ			
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG			
		Fonds commercial (1)	AH	AI	6 148 832		6 148 832
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK			
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AO			
		Constructions	AP	AQ			
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS			
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU			
		Immobilisations en cours	AV	AW			
		Avances et acomptes	AX	AY			
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT			
		Autres participations	CU	CV	10 064 754		10 064 754
		Créances rattachées à des participations	BB	BC			
		Autres titres immobilisés	BD	BE			
		Prêts	BF	BG	1 213 133		1 213 133
		Autres immobilisations financières*	BH	BI	60 000		60 000
TOTAL (II)		BJ		BK		17 486 720	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM			
		En cours de production de biens	BN	BO			
		En cours de production de services	BP	BQ			
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS			
		Marchandises	BT	BU			
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW			
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	59 557		59 557
		Autres créances (3)	BZ	CA	1 348 400		1 348 400
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC			
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE	100 059		100 059
Comptes de régularisation	Disponibilités	CF	CG	4 641 003		4 641 003	
	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI	2 410		2 410	
	TOTAL (III)	CJ	CK	6 151 432		6 151 432	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW		16 571		16 571	
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM		2 022 182		2 022 182	
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN					
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	IA	25 676 906		25 676 906	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes		CP	13 133	(3) Part à plus d'un an	CR
Clause de réserve de propriété : *		Immobilisations :		Stocks :		Créances :	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS A+A RESEARCH			Néant ☐ *
			Exercice N
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : <u>5 500 000</u>)	DA	5 500 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC	
	Réserve légale (3)	DD	164 356
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	3 122 774
	Report à nouveau	DH	
	CAPITAUX PROPRES	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI
Subventions d'investissement		DJ	
Provisions réglementées *		DK	428 438
TOTAL (I)		DL	10 634 425
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
	Avances conditionnées	DN	
	TOTAL (II)	DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	
	Provisions pour charges	DQ	
	TOTAL (III)	DR	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS	9 192 296
	Autres emprunts obligataires	DT	34 298
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	5 104 163
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	634 729
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	63 449
	Dettes fiscales et sociales	DY	13 012
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	
	Autres dettes	EA	1
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	
	TOTAL (IV)	EC	15 041 951
	Ecart de conversion passif* (V)	ED	529
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	25 676 906
RENOUVOIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	1B	
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C	
		1D	
		1E	
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF	
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	1 529 357
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	116	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS A+A RESEARCH						Néant ☐ *		
		Exercice N						
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC		
	Production vendue { biens * services *	FD		FE		FF		
		FG	318 319	FH		FI	318 319	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	318 319	FK		FL	318 319	
	Production stockée*					FM		
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP		
	Autres produits (1) (11)					FQ	3	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	318 322
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS		
	Variation de stock (marchandises)*					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	323 180	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	1 239	
	Salaires et traitements*					FY		
	Charges sociales (10)					FZ		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions*					GA	8 285
							GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC	
		Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD	
	Autres charges (12)					GE	2	
Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	332 707	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	(14 385)	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré*					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	1 870 481	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK	13 133	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	4 033	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN	72 027	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
	Total des produits financiers (V)					GP	1 959 674	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ	469 072	
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	187 728	
	Différences négatives de change					GS	46	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
	Total des charges financières (VI)					GU	656 848	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	1 302 826	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	1 288 441	

(RENOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS A+A RESEARCH		Néant ☐ *	
		Exercice N	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	21 776
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	21 776
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	54
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG	99 188
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	99 242
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	(77 465)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	(207 881)
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	2 299 773
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	880 917
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	1 418 856
RENVOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
	(2) Dont { produits de locations immobilières produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	HY IG	
	(3) Dont { - Crédit-bail mobilier * - Crédit-bail immobilier	HP HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH	
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ	
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK	
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)	HX	
	(6ter) Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC	
	Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD	
	(9) Dont transferts de charges	A1	
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2	
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3	
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	
	(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 obligatoires A9		
	(7) Détail des produits et charges exceptionnelles (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :	Exercice N	
	Pénalités, amendes fiscales et pénales	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
	Amortissements dérogatoires	54	
	Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion	99 188	21 776
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N		
	Charges antérieures	Produits antérieurs	

 ANNEXE 30 JUIN 2017**EVENEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE**

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/07/2016 au 30/06/2017.

Intégration Fiscale

La société A+A Research est tête de groupe d'intégration fiscale constitué le 1^{er} juillet 2013 intégrant la société SAS A+A détenue directement à 100%.

CONSOLIDATION

Les comptes individuels de la société sont inclus, suivant la méthode de l'intégration globale, dans les comptes consolidés du groupe Dentressangle Initiatives, située au 30 bis rue Sainte Hélène à Lyon 2ème (N° SIRET : 492 792 973 00025).

Conformément à l'article L. 233-17 et R 233-15 du Code de commerce, la société est exemptée, en tant que mère de sous-groupe, d'établir des comptes consolidés et un rapport sur la gestion du groupe.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 25/09/2017 par le Président de l'entreprise.

Les comptes annuels ont été élaborés conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Les comptes annuels de l'exercice au 30 Juin 2017 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables N° 2016-07 du 04/11/2016 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes, indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Annexe aux comptes sociaux – Exercice 2017 – A+A RESEARCH

 ANNEXE 30 JUIN 2017

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'achat, hors frais accessoires et frais financiers.

Le fonds commercial correspond à un mali technique.

Le mali technique ne fait pas l'objet d'amortissement, néanmoins il pourra être déprécié lorsque la valeur actuelle du sous jacent (fonds de commerce), auquel le mali a été affecté, devient inférieure à sa valeur comptable majoré du mali qui lui a été affecté.

Titres de participations

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition hors frais accessoires. La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Selon les dispositions des articles 332-1 renvoyant sur l'article 321-10 du PCG, il a été opté pour l'incorporation des frais d'acquisition des titres de participation (droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes) au coût d'acquisition des titres. La déduction fiscale est alors assurée par la comptabilisation d'amortissements dérogatoires.

Les frais d'acquisition font l'objet d'un étalement sur cinq ans sous forme d'amortissements dérogatoires.

Une dépréciation est constatée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur d'acquisition.

La valeur d'inventaire est déterminée en tenant compte, notamment de la quote part de A+A RESEARCH SAS dans les capitaux propres de ces sociétés et des perspectives de rentabilité appréciées par référence aux plus values latentes et / ou de perspectives de résultats prévisionnels futures arrêtés par la Direction.

Créances et dettes

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Les créances font l'objet d'une dépréciation calculée individuellement en fonction du risque d'irrecouvrabilité estimé.

Annexe aux comptes sociaux – Exercice 2017 – A+A RESEARCH

 ANNEXE 30 JUIN 2017Disponibilités

Les disponibilités sont constituées des soldes débiteurs des comptes de banques. Elles sont évaluées à leur valeur nominale.

Emprunts obligataires convertibles

Les obligations convertibles en actions sont comptabilisées à leur valeur nominale.

Primes de remboursement des obligations

Les primes de remboursement sont amorties au prorata des intérêts courus.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Frais d'émission des emprunts

Selon les dispositions de l'article 444/48 du PCG et l'article 39-1-1° quater du CGI, la société a opté pour l'étalement comptable des frais d'émission (qui s'élèvent à 58 000 €) sur la durée de l'emprunt (84 mois) de façon linéaire.

Les frais d'émission d'emprunt ont donc été comptabilisés en charges à répartir. La charge résultant de l'étalement des frais d'émission d'emprunts est constatée par le débit d'un compte de dotations aux amortissements des charges d'exploitation à répartir.

Indemnités de départ à la retraite

La société n'a pas de salariés.

Annexe aux comptes sociaux – Exercice 2017 – A+A RESEARCH

ANNEXE 30 JUIN 2017
NOTES SUR LE BILAN**ACTIF IMMOBILISE**

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
• Fonds commercial (Mali de fusion)	6 148 833			6 148 833
Immobilisations incorporelles	6 148 833			6 148 833
• Titres de participations	9 704 754	360 000		10 064 754
• Créances rattachées à des participations		1 870 270	1 870 270	0
• Prêts et autres immobilisations financières	32 500	1 240 633		1 273 133
Immobilisations financières	9 737 254	3 470 903	1 870 270	11 337 887
ACTIF IMMOBILISE	15 886 087	3 470 903	1 870 270	17 486 720

Les flux s'analysent comme suit :

- Variation des créances rattachées à des participations : il s'agit des dividendes distribués :
 - par la filiale A+A pour 1 456 K€ dont l'intégralité a été versée au 30/06/2017.
 - par la filiale EXCEL FIELDWORD pour 414 K€ dont l'intégralité a été versée au 30/06/2017.
- Variation des titres de participation :
 - Acquisition 20 % des actions IIMR pour 360 K€
- Variation des autres immobilisations financières :
 - Gage espèces sur prêt BPI 27 K€
 - Prêt IIMR 1 200 K€
 - Intérêts courus / Prêt IIMR 13 K€

Annexe aux comptes sociaux – Exercice 2017 – A+A RESEARCH

ANNEXE 30 JUIN 2017

LISTE DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Données en K€

	Capital	Autres capitaux propres	Quote part de résultat	Chiffre d'affaires	Résultat de l'exercice clos
A - RENSEIGNEMENTS DETAILLES SUR CHAQUE TITRES					
SAS A+A	6 386	2 434	100.00	21 575	1 795
EXCEL FIELDWORK LIMITED	/	443	100.00	6 069	443
A+A INC	540	-787	100.00	918	-51

ETAT DES CREANCES

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 2 683 502 € et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
<u>Créances de l'actif immobilisé :</u>			
Créances rattachées à des participations			
Prêts	1 213 133	13 133	1 200 000
Autres	60 000		60 000
<u>Créances de l'actif circulant :</u>			
Créances Clients et Comptes rattachés	59 558	59 558	
Autres	1 348 401	1 348 401	
Capital souscrit – appelé, non versé	2 411	2 411	
Charges constatées d'avance			
Total	2 683 502	1 423 502	1 260 000

Le poste « Autres créances » correspond principalement à la créance d'impôt société pour 1 334 K€.

Annexe aux comptes sociaux – Exercice 2017 – A+A RESEARCH

ANNEXE 30 JUIN 2017

CAPITAUX PROPRES

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 5 500 000.00 € décomposé en 5 500 000 titres d'une valeur nominale de 1.00 €.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	5 350 000	1.00
Titres émis pendant l'exercice	150 000	1.00
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	5 500 000	1.00

Provisions réglementées

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Amortissements dérogatoires	329 250	99 188		428 438
Total	329 250	99 188		428 438
Répartition des dotations et reprises :				
Exceptionnelles		99 188		

Elles concernent l'amortissement dérogatoire des frais d'acquisition des titres.

Dettes financières

Etat des dettes

Le total des dettes financières à la clôture de l'exercice s'élève à 15 041 951 €.

Et se ventile

- A moins d'un an	1 529 357 €
- De 1 à 5 ans	12 843 738 €
- A plus de 5 ans	668 854 €

Il a été souscrit deux nouveaux emprunts d'un montant de 550 000 € et d'un montant de 520 000 € ayant pour objet le financement de l'acquisition de la Société IIMR.

Annexe aux comptes sociaux – Exercice 2017 – A+A RESEARCH

A+A RESEARCH
Société par Actions Simplifiée
Au capital de 5 500 000 Euros
Siège social : 30 Bis Rue Sainte Hélène
69002 LYON

791 074 669 R.C.S. LYON

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 15 DECEMBRE 2017

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 30 Juin 2017

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 Juin 2017 s'élevant à 1 418 856,47 Euros de la manière suivante :

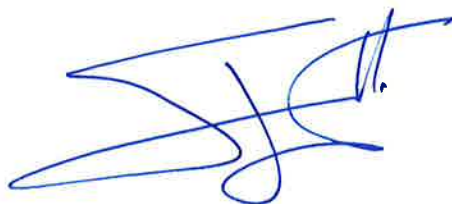
- 5 % à la « Réserve Légale »	pour	70 942,82 Euros
- Au compte « Autres Réserves »	pour	1 347 913,65 Euros

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 15 DECEMBRE 2017

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme
La Présidente

Société CAPEXTENS SCA



A+A Research

**Rapport du commissaire aux comptes
sur les comptes annuels**

(Exercice clos le 30 juin 2017)



Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

(Exercice clos le 30 juin 2017)

Aux Associés,
A+A Research
30 bis, rue Sainte Hélène
69002 Lyon

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société A+A Research relatifs à l'exercice clos le 30 juin 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « *Responsabilités* » du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} juillet 2016 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
Téléphone: +33 (0)1 56 57 58 59, Fax: +33 (0)1 56 57 58 60, www.pwc.fr

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles. Sociétés par Actions Simplifiées au capital de 2 510 460 €. Siège social : 63 rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine. RCS Nanterre 672 006 483. TVA n° FR 76 672 006 483. Siret 672 006 483 00382. Code APE 6920 Z. Bureaux : Bordeaux, Grenoble, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Neuilly-sur-Seine, Nice, Poitiers, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux associés

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Fait à Neuilly-sur-Seine, le 15 décembre 2017

Le commissaire aux comptes
PricewaterhouseCoopers Audit



Jean-Christophe Georghiou

ANNEXE

Description détaillée des responsabilités du commissaire aux comptes

- Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :
- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.